

RESIMAST CA

COULIS ACRYLIQUE EN DISPERSION AQUEUSE

RESIMAST CA est un coulis acrylique monocomposant en émulsion.

RESIMAST CA est destiné au revêtement des courts de tennis, aires de jeu multisports, pistes cyclables, zones piétonnières... en enrobé bitumineux ou en béton, en intérieur comme en extérieur. RESIMAST CA s'applique en deux couches.

D'épaisseur sèche comprise entre 500 μ et 950 μ , RESIMAST CA se situe dans la catégorie des revêtements de coloration d'après la classification de la norme AFNOR P 90.110 [1].

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition

RESIMAST CA est un enduit à base de résine acrylique en dispersion aqueuse, de pigments, de charges minérales et d'additifs spéciaux.

Caractéristiques générales

Classification [2]	AFNOR	II2b
Extrait sec [3]	%	75 \pm 3
Densité à 20 °C		1,70 \pm 0,05
Temps de hors poussière à 20°C, 50 % HR :	mm	30 - 40
Coefficient de glissance S.R.T. à 20°C [4]		
- sec		0,88 \pm 0,04
- humide		0,73 \pm 0,04
Délai de recouvrement entre couches 20°C, 50 % HR :	h	4 - 48
Délai approximatif de remise en service à 20 °C, 50 % HR:		
- pour trafic piéton	h	48
- pour usage normal	j	6 à 8
Aspect		Mat
Couleur		Selon nuancier

Performances

RESIMAST CA est un coulis résistant à l'abrasion, possédant une excellente tenue aux intempéries et aux ultraviolets. Il est protégé contre le développement de bactéries, d'algues et de champignons. Sa texture de surface est adaptée principalement à la pratique du tennis.

RESIMAST CA est en émulsion dans l'eau et ne présente pas les nuisances des produits solvantés lors de l'application. Appliqué sur support incombustible, **RESIMAST CA** possède un classement au feu M1.

DOMAINE D'UTILISATION

RESIMAST CA est un coulis semi-épais de coloration et de protection des enrobés bitumineux neufs ou anciens. Ses propriétés anti-dérapantes, sa grande résistance aux intempéries, aux ultra-violets et à l'abrasion font de **RESIMAST CA** un produit particulièrement adapté pour le revêtement des courts de tennis, des aires de jeu multi-sports, des pistes cyclables, des zones piétonnières...

RESIMAST CA permet de traiter les sols intérieurs ou extérieurs, en béton, asphalte ou enrobé bitumineux fermés, destinés à recevoir un trafic léger.

APPLICATION

Etat et préparation du support

Le support devra être cohésif, propre et de préférence sec. Une légère humidité est toutefois tolérée. On éliminera en particulier les mousses, les poussières, les huiles, les graisses et les anciens revêtements. Si ces derniers sont de même nature, ils pourront être recouverts, dans certains cas, après application de notre primaire **RESIMAST FX** (dans ce dernier cas, un diagnostic préalable devra être établi par RESIPOLY).

En travaux neufs, les bétons devront être âgés d'au moins un mois, les enrobés bitumineux à chaud de 15 jours, les enrobés bitumineux à froid d'un an et les asphaltes de 48 heures. Les enrobés devront être fins et fermés (0/6 possédant une hauteur au sable <0,5). Ils ne devront contenir ni pyrite ni impuretés (matières organiques, argiles, résidus divers,...). Dans le cas des revêtements sur terrains de tennis, ils devront être conformes à la norme AFNOR P 90.110 [1].

L'adhérence de **RESIMAST CA** sur des supports contenant des adjuvants ou ayant subi des traitements de surface, devra être vérifiée par l'applicateur avant l'exécution du chantier.

Conditions d'application

La température minimale d'application (air ambiant et support) est de 10°C, l'humidité relative de l'air étant inférieure à 70%. Ces conditions devront être respectées pendant la mise en oeuvre et le séchage du produit. **RESIMAST CA** ne doit pas être appliqué sur un support dont la température excède 40°C. Pour les utilisations en intérieur, on veillera à ce que le local soit bien ventilé, afin de permettre une bonne évaporation de l'eau contenue dans le coulis.

Méthode d'application

Homogénéiser **RESIMAST CA** à l'aide d'un agitateur électrique fixé sur le bord du fût, qui fonctionnera en permanence afin que le mélange reste parfaitement homogène tout au long de l'application.

RESIMAST CA s'applique en deux couches croisées à la raclette en caoutchouc dur.

- La première couche est appliquée **non diluée**. Le produit doit être répandu longitudinalement devant le tireur de raclette. La raclette sera tenue de façon à ce qu'elle forme un angle d'environ 45° avec l'axe du cordon et que le coulis soit repoussé vers la partie non revêtue. On veillera à ce qu'il n'y ait ni manque, ni excès de produit devant la raclette.

- Les bandes suivantes sont réalisées en déposant le nouveau cordon de coulis sur le bord de la partie déjà recouverte, tout en évitant d'éclabousser cette dernière.

On peut effacer et égaliser les traces de raclettes à l'aide d'un rouleau "peau de mouton" à poils longs, utilisé perpendiculairement à l'application.

Après séchage de la première couche les surépaisseurs éventuelles seront grattées et la surface soigneusement balayée.

- La deuxième couche est appliquée selon le même principe que la première mais **RESIMAST CA** sera **dilué avec 5 % d'eau** (5 litres d'eau pour 100 kg de coulis).

Après étalement de la deuxième couche un délai d'une semaine doit être respecté avant d'utiliser le terrain de jeux.

Le nettoyage du matériel s'effectue à l'eau. Si le produit a séché, utiliser un solvant de type xylène ou MEC.

Surfaçage

Si l'enrobé possède ponctuellement une hauteur au sable trop élevée (> 0,5), un surfaçage doit être réalisé avec le **RESITHAN TENFLACH T**. Les zones trop "ouvertes" ne devront en aucun cas être remplies avec le **RESIMAST CA**.

Déflachage

RESIMAST CA est utilisable pour déflacher l'enrobé sur des épaisseurs faibles (4 à 5 mm maximum) : mélanger **RESIMAST CA** avec du sable siliceux 0,1/0,3 mm roulé, 1 kg de **RESIMAST CA** pour 1 kg de sable, ne pas diluer, étaler et lisser ce mélange à l'aide d'une taloche métallique. Laisser sécher à coeur avant de réaliser le revêtement. Cette solution n'est utilisable que pour des réparations de l'ordre du mètre carré. Dans le cas de déflachages plus importants, utiliser le **RESITHAN TENFLACH T**, à l'exclusion de tout autre produit.

Joints

RESIMAST CA est un revêtement mince de coloration qui ne peut "ponter" des joints d'enrobés mal compactés (raccords de bandes chaud/froid). Il convient de demander à l'applicateur de l'enrobé de soigner ce point, car le traitement de fissures ou de joints avec un mastic à l'eau ne constitue jamais une solution technique pérenne.

Consommation

La consommation varie avec l'état du support et le niveau de finition exigé. Elle pourra être comprise entre 0,6 et 1,2 kg/m² par couche.

Précautions d'emploi

- Eviter tout contact avec la peau.
- Prendre les précautions habituelles d'utilisation des résines synthétiques : combinaison gants et lunettes.
- En cas de contact accidentel, laver les parties atteintes à l'eau et au savon.
- En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Se référer aux conditions générales d'emploi des résines et aux fiches de sécurité.

Conditionnement - Stockage

RESIMAST CA est livré en fûts plastiques de 25 ou 100 kg .

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri du gel. Dans ces conditions, **RESIMAST CA** pourra être conservé un an dans son emballage d'origine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **NORME AFNOR P 90.110** : **Terrains de tennis.**
- [2] **NORME AFNOR T 36.005** : **Classification des peintures, vernis et produits connexes.**
- [3] **NORME AFNOR T 30.013** : **Détermination de l'extrait sec conventionnel.**
- [4] **NORME AFNOR T 18.578** : **Mesure de la rugosité d'une surface à l'aide du pendule de frottement.**

Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.

Entretien : Les meilleurs résultats seront obtenus en utilisant les produits de nettoyage et/ ou le matériel adéquat dont la compatibilité avec le revêtement aura été vérifiée.